



Préparation aux concours d'entrée à l'EHESP



Structure de
formation
Institut de
Préparation à
l'Administration
Générale
(IPAG)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Préparation écrite au concours : Ecole des Hautes Etudes en
Santé Publique (EHESP)

Organisation

Contrôle des connaissances

Matières mutualisées : avec la prépa EN3S:

- 10 devoirs en note de synthèse
- 10 devoirs en culture générale

Spécialités mutualisées : avec la prépa EN3S

- 5 devoirs en économie
- 5 devoirs en droit public

Spécialités propres à la prépa EHESP:

- 5 devoirs en finances publiques
- 5 devoirs en santé publique
- 5 devoirs en droit hospitalier

Cours :

- 40 heures en Droit hospitalier

Concours IASS :

- Devoirs QRC (Questions Réponses Courtes)

Aménagements particuliers

Les étudiants bénéficient d'une salle dédiée avec une bibliothèque contenant des ouvrages adaptés à la préparation des concours du secteur santé/social ainsi que des abonnements à *Hospimédia* et à diverses revues spécialisées.

Admission

Conditions d'admission

Sur sélection

Le dossier de candidature est à déposer sur l'application E-candidat (base rouge) de l'université de Montpellier à compter de début avril.

Le lien de la plateforme E-candidat est disponible sur notre site internet onglet "[Candidater à l'IPAG](#)"

Modalités d'inscription

Une fois votre candidature examinée, si vous recevez un avis favorable, vous pourrez passer à l'étape suivante : inscription.



Rendez-vous sur notre site internet, onglet "candidater à l'IPAG" puis "[🔗 inscription après candidature à l'IPAG](#)"

Public cible

Toute personne remplissant les conditions permettant de s'inscrire aux concours : EN3S ou EHESP

Droits de scolarité

Etudiants : 400 euros. À cela, il faudra ajouter la CVEC et les frais universitaires.

En reprise d'études (agent public, salarié, en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi) : 500 euros (750 euros si la formation est prise en charge)
– Éligible au CPF

Vous souhaitez également suivre la prépa EN3S : +100 euros

Capacité d'accueil

25 personnes

Pré-requis obligatoires

Remplir les conditions réglementaires d'inscription au concours.

Infos pratiques

Autres contacts

[🔗 ipag-prepasecrites@umontpellier.fr](mailto:ipag-prepasecrites@umontpellier.fr)

Lieu(x)

📍 Montpellier - IPAG

En savoir plus

[🔗 https://ipag.edu.umontpellier.fr/](https://ipag.edu.umontpellier.fr/)



Programme

Organisation

Les modules sont programmés les jeudis et vendredis de septembre à mai, laissant aux préparateurs la possibilité de suivre le M2 Administration des établissements publics de santé de l'IPAG (M2AEPS) qui délivre les enseignements correspondant aux épreuves des concours préparés.